

# RAPPORT DE LA REUNION DE COORDINATION DE LIMBE

(du 06 au 07 septembre 2013)

Limbe - Cameroun

<b>Thème/Objet</b>	<b>5ième REUNION DE COORDINATION DE L'OBSERVATION INDEPENDANTE EXTERNE</b>		
<b>Type d'activité</b>	Réunion de coordination	Date de déroulement	06 au 07 septembre 2013
<b>Organisation</b>	CAJAD et FODER	Lieu	Salle du CAJAD
<b>Modération</b>	NGONZO Rodrigue (FODER) TCHEPNANG Barthélemy (CAJAD)	Rédaction	TCHIENGANG William (CAJAD)  Laurence WETE SOH (FODER)
<b>Participants</b>	<b>Organisations de la société civile</b> (FODER, APED, CAFER, ASTRADHE, CAJAD, CERUT, PAPEL, COMINSUD ET GREEN PASTURES). <b>Surveillants forestiers FLEGT</b> (Nkollo, Mapoubi, Djenou,		

## INTRODUCTION:

Au cours de l'exécution du projet de FODER financé par l'UE intitulé « Observation externe et communautaire des forêts dans la mise en œuvre de l'APV-FLEGT au Cameroun » a été organisée la quatrième réunion de coordination des activités d'observation indépendante externe à Mbalmayo. Laquelle avait donnée l'opportunité aux parties prenantes de discuter de l'état d'avancement des projets d'observation indépendante externe des forêts par les OSC ainsi que des perspectives de l'observation indépendante externe des forêts par les OSC et les communautés.

Au terme de cette réunion, les participants avaient unanimement décidé que la cinquième réunion se tiendra à Limbé et la charge de l'organisation confiée au CAJAD.

Ainsi, considérant que ces différentes réunions sont le lieu d'implication, d'apprentissages et d'échanges d'expérience des organisations,

Considérons la nécessité de poursuivre cette initiative, la 5 ème réunion de Limbe avait les objectifs suivants:

### Objectif general:

- Partager l'information sur l'état d'avancement des projets d'OIE en cours d'exécution, les projets en attentes de financements et Réfléchir sur la meilleure stratégie de collaboration entre les OSCs intervenant dans l'OIE,
- Echanger sur les perspectives avenir dans le but d'améliorer l'efficacité et l'impact des activités d'OIE par les organisations de la société civile et les communautés.

Spécifiquement, la réunion permettra de :

- Présenter l'évolution des projets d'OIE en cours d'exécution et les projets en attentes de financements
- Discuter les potentiels résultats/l'impact, les difficultés et contraintes rencontrées ainsi que les pistes de développement ou d'amélioration de l'OIE,
- Discuter des perspectives et stratégies de collaboration entre les OSCs impliquées ou intéressées par l'OIE.

## **DEROULEMENT DES TRAVAUX:**

La cinquième réunion de coordination s'est déroulée du 06 au 07 septembre 2013. La première journée a commencé au environ de 10h15 avec une courte prière individuelle, suivi du mot de bienvenue du Directeur du CAJAD. Dans son mot de bienvenue, l'orateur a remercié les participants de la réunion de Mbalmayo et FODER pour avoir choisi Limbe comme ville d'accueil et pour la première fois la réunion sort de la région du Centre - Sud. Ensuite, le Directeur du CAJAD, qui assurait la modération, s'est excusé pour le léger retard indépendamment de sa volonté et a débuté par la représentation de l'agenda du jour et les résultats attendus de la réunion, tout en sollicitant les réactions, amendements et l'adoption des participants. Il a également donné l'opportunité à chacun de se présenter ainsi que sa structure. Plusieurs organisations de la société civile telles que ci-dessus ont été représentées. Pour la plupart, un appel est lancé au FODER de multiplier les réunions de ce genre afin de répondre à certains de leurs difficultés. C'est le cas du Chef du village NKOLO qui implore le FODER de les aider car une multinationale entend utiliser environ 250000 ha de leur terre pour un projet de création d'une palmeraie laissant les riverains sans terre. Le modérateur de la réunion a enchaîné en rappelant quelques règles de bienséance à observer tout au long de la journée. C'est sur ce souhait qu'une pause pour la prise de la photo de famille a été observée.

### **I. Présentation de l'historique et des réunions de coordination de l'observation indépendante externe (RC-OIE)**

M. NGONZO Rodrigue du FODER a pris la parole pour présenter l'histoire, les objectifs et les modes de fonctionnement de la coordination. En ce qui concerne l'origine, il ressort que cette réunion de coordination a vu le jour du fait que l'UE avait financé plusieurs projets d'Observation Indépendante (OI) informelle des organisations de la société civile camerounaise, on peut citer entre autres FODER, CED, CAFER, FCTV et deux autres projets d'OI - Formelle impliquant la société civile. C'est le cas AGRECO-CEW et REM-FM. Etant donné des fortes ressemblances des projets de ces différents organismes, chacun ayant sa méthodologie de mise en œuvre ; Etant donné qu'un même projet avait plusieurs appellations [OIE, O-L, OI-SCC], il s'est trouvé des moyens insuffisants pour l'exécution des travaux. C'est ainsi que l'OIE a rencontré de nombreux blocages pour mener à bien une observation indépendante. L'OIE a donc eu un véritable besoin de coordination des activités et d'harmonisation méthodologique pour être crédible et efficace.

Les objectifs visés au départ par les RC-OIE étaient les suivants :

- Mettre les projets d'OIE en synergie et coordonner les interventions,
- Partager les expériences et échanger les connaissances sur l'OI,
- Harmoniser les méthodologies d'OIE
- Discuter les difficultés rencontrées et chercher ensemble des solutions appropriées
- Développer des actions communes et/ou complémentaires
- Mettre progressivement en place un réseau d'OIE

En résumé il s'agissait de constituer avec les OSC actives sur l'OIE, un véritable réseau d'amélioration de la gouvernance basé sur des informations fiables et crédibles.

### **II. Discussions sur l'organisation et fonctionnement des RC-OIE**

L'organisation et le fonctionnement des RC-OIE ont été peaufinés par les participants à la réunion. Il y ressort de manière générale les modalités d'adhésion, la tenue des réunions, la participation des membres et la communication.

## De la qualité de membre :

- Seules les organisations et communautés actives ou souhaitant vivement développer des activités d'OIE participent aux réunions en qualité de membre;
- Les bailleurs de fonds et les partenaires techniques des membres peuvent participer de manière ponctuelle et en qualité d'observateur s'ils appuient des projets/activités d'OIE ;
- L'adhésion est libre et volontaire ;

## De la structuration des RC-OIE:

- Il n'y a pas de forme hiérarchique : toutes les organisations sont sur au même pied d'égalité ;
- Il n'y a pas de structure permanente mais une structure ponctuelle en l'occurrence la modération ou facilitation et secrétariat sont assurés par l'organisation hôte ;
- Les RC sont organisées d'une manière rotative par les OSC membres ;
- L'OSC hôte prend en charge l'organisation logistique des réunions (matériels, salle, pauses café et déjeuner) ;
- L'OSC hôte propose aux autres les TDRs et le programme ;

## Du fonctionnement des RC-OIE :

- Les RC se tiennent périodiquement tous les quatre mois ou au besoin sur proposition des membres ;
- Les RC se tiennent de préférence sur une journée mais peuvent être prolongées sur avis des membres ;
- Les membres veillent à la continuité dans leur représentation et au respect de leurs engagements.
- Il n'y a pas de quorum pour la tenue des réunions de coordination
- Les dates, lieux et hôtes de la prochaine réunion sont choisis au cours de la réunion qui la précède ou de concert avec toutes les OSC membres ;
- Chaque membre prend en charge sa participation. Toutefois, les membres sont encouragés à s'entraider solidairement et volontairement pour assurer leur participation et l'organisation des réunions ;
- Les membres communiquent de manière transparente tant sur les financements utilisés notamment sur les sources ainsi que sur les difficultés rencontrées dans le respect des engagements pris envers les autres membres;
- Les membres entretiennent réciproquement une communication active et appropriée aussi bien dans la préparation des réunions que dans la mise en œuvre des activités d'OIE ;
  - Pour la communication dans la préparation des réunions, les membres utilisent au moins deux moyens de communication (e. mail et appels téléphoniques) ;
  - Le silence ou la non objection vaut acceptation des TDRs et de l'agenda de la réunion ;
  - La communication des informations relatives aux projets, à l'OIE et aux thématiques y relatives se font de préférence par e. mails

## Reformulation des objectifs :

Les objectifs des RC-OIE ont été reformulés ainsi :

- Renforcer les capacités des membres à travers le partage d'expériences, l'échange des connaissances et l'apprentissage mutuel sur la thématique de l'OIE ;
- Développer, appliquer et mettre à jour une méthodologie harmonisée de l'OIE

## Définition de la vision :

**«Une société dans laquelle la gestion des ressources naturelles contribue effectivement au développement durable à travers une observation indépendante de qualité et une participation citoyenne responsable»**

## Les valeurs :

Les valeurs unanimement adoptées par les participants à cette réunion sont :

- L'engagement ;
- La responsabilité ;
- Le professionnalisme ;
- L'intégrité ;
- La solidarité ;

Cette phase a été clôturée par une pause café.

## III.État des lieux des projets d'OIE en cours

Du retour de la pause, les participants ont fait l'état de lieu des projets d'OIE en cours d'exécution dans leur organisation comme présenté dans le tableau ci-après

N°	Organismes	Titre du Projet	Financier	Résultats déjà enregistrés
1	FODER	Stenghtening African forest governance	UE-DFID	renforcement des capacités et accompagnement des OSC et des communautés dans leurs activités d'observation indépendante externe
2	CAFER	Mise en place et expérimentation d'un système locale de suivi des activités forestières dans l'arrondissement de NGAMBETIKAR	UE	Quatre rapports d'OIE des communautés reçus et deux lettres de dénonciations transmises au MINFOF en juin 2013
3	CAJAD	Etude et Cartographie des Exploitantes de la zone forestière de Takamanda	NED	Liste des Exploitations légales et illégales de la zone en voie de finalisation
04	APED	Observation des impacts des projets structurants dans le département de l'Océan.	A remplir	A remplir

Le Chef du village de Nkollo a partagé le cas de la cession de 26 000 ha de terres à Biopalm dans son village. Son village dit-il est victime des «grands et des petits accapareurs». Il a avec ses confrères d'autres villages entrepris des actions de plaidoyer auprès des ONG nationales et internationales ainsi que du Gouvernement au plus haut niveau mais ne connaissent pas encore les suites réservées à leurs doléances.

La discussion relative aux sanctions a été entamée mais aucune sanction n'a été arrêtée et la discussion a été reportée pour la prochaine réunion. Chaque membre est invité à faire des propositions de sanctions pour un meilleur fonctionnement du groupe.

Après la pause déjeuner, les travaux ont repris, les participants ont rappelé les propositions soumises à la FAO d'OIE, tels que repris dans le tableau ci-dessous, et en attente de réponse.

N°	Organisations	Titre du Projet	Financeurs Potentiels	Résultats Attendus
1	FODER,	Observation Indépendante Externe des Infractions Forestières	FAO	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Infractions forestières réduites</li> <li>• Conditions des communautés améliorées</li> <li>• Gouvernance forestière améliorée</li> </ul>
2	APED			
3	CAFER,			
4	ASTRADHE,			
5	CAJAD,			
6	PAPEL,			
7	SAILD			
8	GREEN PASTURES			

C'est sur ce point que la première journée de la réunion a été clôturée.

#### IV. Perspectives de l'OIE

La deuxième journée a commencé par un rappel des travaux de la première journée et des propositions sur les perspectives reprises dans le tableau suivant.

Organismes	Perspectives
APED	Faire une étude sur l'état de lieu réel de la situation d'accaparement de terre dans les régions
CAFER	Echanger plus des informations
CAJAD	Actualiser régulièrement les informations sur l'APV/FLEGT
	Publier trimestriellement un journal d'OIE
ASTRADHE	Mettre l'accent sur le plaidoyer
PAPEL	Rechercher les financements supplémentaires pour les actions communes
GREENER PASTURE	Observer aussi les zones non exploitées
Communauté Mapoubi	Plaider pour les sanctions
FODER	Avoir un outil d'informations pour faciliter les échanges
	Encourager la solidarité entre membres
	Réfléchir sur l'après l'OI - Formelle
Communauté Djenou	Renforcer le niveau de compréhension des gens à la base (formation et/ou sensibilisation)
COMMINSUD	Renforcer les capacités des communautés et mettre en place des comités d'OIE pour un travail de proximité
	Défendre les abus des droits aux ressources naturelles des communautés

Le brainstorming sur les perspectives a été suivi par la présentation du MASJ-AFIC préparé et présenté par FODER et un Avocat au Barreau du Cameroun.

## **V. Module de formation sur l'activation du système judiciaire contre les activités forestières illégales et la corruption sous-jacente**

L'introduction du module a permis de fixer les participants sur la justification, les objectifs et les résultats attendus de la formation. Ainsi, l'on a pu retenir que la formation part du constat des suites insuffisantes réservées aux dénonciations ainsi que l'impact limité des projets d'OIE sur la réduction des AFIC. Le Cameroun étant un Etat de droit disposant d'un système judiciaire qui peut, si adéquatement actionné aider à lutter efficacement contre les AFIC, la formation a pour objectifs de «Contribuer à une meilleure protection des forêts et des droits des communautés par l'activation du système judiciaire dans la lutte contre l'exploitation illégale et la corruption sous-jacente». De manière spécifique, elle vise à : *a) permettre aux participants de Connaitre les mécanismes de dénonciation et de plainte contre l'exploitation illégale et la corruption dans le secteur forestier ; b) Dissuader les auteurs d'activités forestières illégales et de pratiques de corruption sous-jacente à travers l'activation des procédures judiciaires à leur encontre ; c) Améliorer la qualité des dénonciations et des plaintes afin d'éviter des erreurs susceptibles de se retourner contre les plaignants.* Ainsi à la fin de la formation les participants devaient être capables :

- D'identifier et décrire les différentes infractions pouvant donner lieu à des actions en réparation des dommages subis ;
- D'expliquer la différence entre une dénonciation et une plainte ;
- De porter plainte contre les auteurs d'AFIC d'une manière autonome et prudente.

La présentation introductive a été suivie par un exposé sur les généralités sur les dénonciations et plaintes contre l'exploitation forestière illégale faite par Laurence WETE SOH. Cette présentation a permis aux participants de cerner la différence entre une dénonciation et une plainte, d'être instruits sur les nouvelles opportunités de dénonciation des AFIC et les possibilités de plaintes contre l'exploitation forestière illégale.

Les présentations de Me NOUNAH ont éclairé les participants sur les mécanismes de plainte contre l'exploitation forestière illégale notamment comment et à qui se plaindre ainsi que le contenu d'une plainte. A cet effet, les différents types de plaintes ont été déclinés ainsi que leurs avantages-inconvénient ; et un exercice pratique a permis à chaque participant d'acquérir des compétences en rédaction de plainte.

Les différents exposés ont donné lieu à des questions et réponses dont la synthèse figure dans le tableau suivant :

Questions	Réponses
A quelle autorité doit-on porter plainte contre les AFIC ?	Les officiers de police judiciaire que sont les Commissaires de police, les Commandant de Brigade de gendarmerie et les autorités judiciaires que sont les Procureurs de la République et les juges d'instruction peuvent recevoir les plaintes des citoyens Camerounais.
Il est dit que la plainte est déposée sans timbre ni droit d'enregistrement, pourtant les officiers de police judiciaires exigent des timbres et autres frais ; que faire ?	C'est vrai que toutes ces pratiques peuvent être assimilées à la corruption et qu'elles tendent malheureusement à s'ériger en norme. Mais Il faut connaître la loi pour pouvoir l'opposer à ceux qui demandent de tels frais et pouvoir être prêt à défendre ses droits.
Comment déterminer la juridiction compétente ?	La compétence est définie sur le plan matériel et sur le plan territorial. Sur le plan territorial la juridiction compétente est celle du lieu de commission de l'infraction ou de résidence de l'accusé. Sur le plan matériel, le Tribunal de Grande instance est compétente pour connaître des crimes, tandis que le Tribunal de première instance est compétente en matière de délit et de contravention.
Y a-t-il un type de plainte qui soit plus avantageuse pour les communautés ?	Toutes les plaintes présentent des avantages et des inconvénients qui peuvent être relatifs aux coûts, à la longueur et au formalisme de la procédure ou encore au risque de corruption des autorités. Mais on peut conseiller aux communautés de porter plainte avec constitution de partie civile ou lorsqu'elles ont tous les éléments d'identification du fautif de lui adresser une citation directe qui a un effet psychologique important sur l'accusé bien que son formalisme soit très rigoureux.
Quels sont les astuces pour porter plainte tout en se protégeant ?	Il faut pouvoir réunir et être prêt à fournir les preuves de sa plainte pour se protéger des poursuites en dénonciation calomnieuse. Ces preuves d'arguer qu'on avait toutes les raisons de croire en la réalité du fait ou de la personne contre qui on porte plainte. De plus, on peut porter plainte contre X tout en donnant les éléments précis pouvant permettre son identification et son interpellation.

## Conclusion

La cinquième réunion de Coordination de l'OIE tenue à Limbé des 06 et 07 septembre 2013 a permis aux participants de revisiter l'historique des RC-OIE et de poser les bases d'une meilleure structuration gage d'efficacité et de durabilité du réseau. Elle a également permis d'explorer de nouvelles perspectives pour une OIE plus pertinente et plus efficace. La réunion s'est achevée par une évaluation de la formation qui a été jugée par tous les participants importante et utile de même qu'elle présente une valeur ajoutée pour l'OIE.

Au sortir de cette réunion, les principales recommandations sont les suivantes :

- La prochaine RC-OIE sera organisée par Greener Pastures (GP) et aura lieu à Kumba au mois de janvier 2014 ;
- CAJAD appuiera techniquement GP dans la préparation de cette réunion ; et il en sera ainsi pour chaque organisation qui passe ou reçoit le flambeau ;
- Chaque membre ayant fait une proposition de perspective doit également proposer un plan d'action de mise en œuvre ;
- CAJAD est chargée de la rédaction du compte-rendu de cette réunion et Laurence WETE SOH de FODER pourra lui apporter un appui si nécessaire ;

## REUNION DE COORDINATION DES ACTIVITES DES OSC

CAJAD Limbe, 06-07 Sep 2013

### Fiche de Presence

N°	NOM DE PARTICIPANT	POSTE/ORGANISATION	TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
1	Aboussouf Soudani	FEDERATION	24 13 66 38	reunions@cajad.org.cm	[Signature]
2	Rudolph NGANZO	VNA - Export / Import	7 16 19 52	nganzo@vna.org.cm	[Signature]
3	ALEXIS NLEMO PASIAL	FILE G.T. (MAMBA)	7 57 6 32	alexis@gt.org.cm	[Signature]
4	SAMUEL ANCHU	CHY Village Nkolle	99 6 35 29	anchu@chy.org.cm	[Signature]
5	EKOLO STANLEY	GREENER PASTURES	7 58 06 55	ekolo@greenerpastures.org.cm	[Signature]
6	MEVAH HENRI FERRE	Centre PATEL-GOMMUN	99 7 56 61	mevah@patel-gommun.org.cm	[Signature]
7	ANTOINETTE CHACHA	CAPUT	7 9 74 22 8	antoinette@caput.org.cm	[Signature]
8	GANZON DWIGIB	ASTRAADHE-LOMBE	99 6 24 20	ganzon@astraadhe-lombe.org.cm	[Signature]
9	BASSALINE WILLIAM	DMF / CATAA	99 6 27 27	bassaline@dmf-cataa.org.cm	[Signature]
10	LEON NGANDA	Imba-Cafes	99 6 25 03	leon@imba-cafes.org.cm	[Signature]
11	WILSON MPA	Association APED	99 6 27 27	wilson@aped.org.cm	[Signature]
12	NDEH SOULI	COMUNID	99 6 27 27	ndeh@comunid.org.cm	[Signature]
13	MITEO Jean Esmerphor	ST/Flight / Djemba Lombe	99 6 27 27	miteo@st-flight-djemba-lombe.org.cm	[Signature]
14	WETE Laurence bat	Jumbel / Fribin	99 6 25 28	wete@jumbel-fribin.org.cm	[Signature]
15					
16					
17					
18					
19					
20					

**AGENDA CINQUIEME REUNION DE COORDINATION DE L'OBSERVATION  
INDEPENDANTE EXTERNE**

Heure	Sujet	Intervenant(s)
<b>Vendredi 06 Septembre 2013</b>		
08 :00-09 :00	Arrivée et inscription des participants	Isamila
09:00-09:45	Mot d'introduction du CAJAD et brève présentation des objectifs de la réunion	Modérateur
09 :45-10 :30	Présentation des participants et partages des attentes	Modérateur, Participants
10 :30-11: 00	Pause café et photo d'ensemble	Modérateur, Participants
<b>Session 1</b>	<b>Etat de lieu des projets OIE des OSCs : résultats, contraintes et impacts</b>	
11 :00-12:30	<i>Présentation de l'état d'avancement des projets OIE en cours d'exécution,</i>	Modérateur, Participants
12 :30-13 :15	<i>Discuter les potentiels résultats//l'impact de ces projets pour une meilleur compréhension et maîtrise des participants</i>	Modération, Participants
13 :15-14 :00	Pause déjeuner	Hôtel
<b>Session 2</b>	<b>Réflexion sur les perspectives et stratégie d'implication/collaboration entre les OSCs, plateforme et/ou réseaux d'OIE.</b>	
14 :00-16 :15	<i>Présentation des projets en attentes de financements, discussion sur la collaboration entre les OSCs</i>	Modération, Participants
16 :15-17:15	<i>Discuter des perspectives et stratégie d'implication/collaboration entre les OSCs.</i>	Modération, Participants
17 :15-17 :30	Pause café	Hôtel
<b>Samedi 7 Septembre 2013</b>		
<b>8:30-8:45</b>	Rapport Jour 1	CAJAD et CAFER
<b>8:45-9:30</b>	Comment présenter un rapport d'observation indépendante externe (présentation et questions-réponses)	R.NGONZO
<b>Session 1</b>	<b>Les mécanismes de plainte contre l'exploitation illégale</b>	
<b>9:30-9:45</b>	Présentation du module de formation sur les mécanismes de plainte	
<b>9:45-10:30</b>	Généralités sur les dénonciations et plaintes contre l'exploitation forestière illégale	Laurence WETE SOH, FODER
<b>10:30-11:00</b>	Questions - Réponses	Modération, Participants
<b>11:00-11:15</b>	Pause-Café	
<b>11:15-11:45</b>	La procédure pénale : comment et à qui porter plainte	Me NOUNAH
<b>11:45-12:15</b>	Le contenu des lettres de plaintes (éléments de forme et de fond)	Me NOUNAH
<b>12:15-13:00</b>	Questions-réponses	Modération, participants
<b>13:00-14:00</b>	Déjeuner	
<b>Session 2</b>	<b>Rédaction d'une plainte (travaux pratiques)</b>	
<b>14:00-14:20</b>	Orientations des travaux de groupe	Me NOUNAH, Modération
<b>14:20-15:20</b>	Travaux de groupe	participants
<b>15:20-15:50</b>	Jeu de rôle (restitution et discussion)	Participants, Me NOUNAH
<b>15:50-16:00</b>	Evaluation de la formation et clôture	Participants, CAJAD

## Annexe 3 : Photos de la réunion



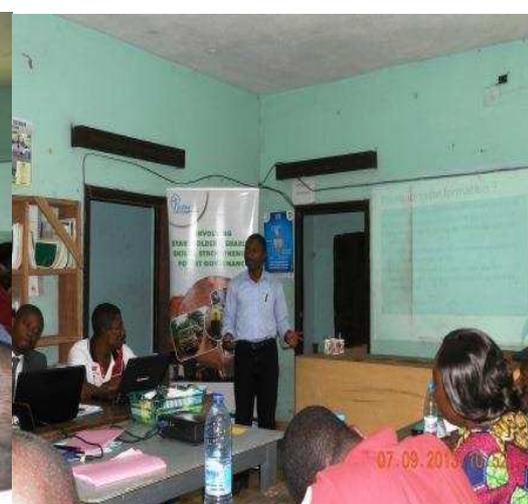
Photo de famille de la 5<sup>ème</sup> RC-OIE



Me Nounah pendant son exposé



Le Modérateur de la réunion, M. NGUEPNANG de CAJAD, en action



M. NGONZO de FODER en train d'exposer



Passage de témoin entre CAJAD et Greener Pastures



Travaux en groupe sur le MASJ-AFIC